

MJC DE CARCASSONNE
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU SAMEDI 15 JUIN 2024

Le samedi 15 juin 2024, à 9 H 15, l'Assemblée Générale de la MJC de Carcassonne s'est tenue sous la Présidence de M. Joseph BRISOT.

J. BRISOT remercie les participants pour leur présence à cette 69^{ème} Assemblée Générale de la MJC de Carcassonne créée en 1955.

Il présente ensuite les différentes personnalités qui siègent à la tribune :

MM. Yves COUVREUR, Trésorier Adjoint

Marc AUZEVILLE, Vice-Président de la Région OCCITANIE

Madame Delphine GIOVANETTI, Conseillère Municipale en charge de la Vie Associative et du Handicap qui représente Monsieur le Maire, retenu par d'autres obligations

M. Alexis LOMBRY, Commissaire aux Comptes

Madame Suzanne DUBERNAT-SIRE, Secrétaire Générale

Excusés : M le Maire de Carcassonne.

M Daniel JEAN-PIERRE, Directeur de la Région OCCITANIE

Il salue la présence de Madame Élodie BATAILLÉ, du Cabinet comptable SYNEX qui nous accompagne.

Il précise qu'une Assemblée Générale se déroule selon un ordre du jour bien précis avec des points sur lesquels nous serons amenés à nous prononcer.

Il aborde le premier point de l'ordre du jour.

1 Vote du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du samedi 17 juin 2023

J. BRISOT demande si des remarques sont à faire sur ce Compte-Rendu.

Aucune observation n'étant formulée, il propose de procéder au vote.

Il indique que tous les votes de cette Assemblée Générale devront se faire sur le bulletin de vote remis à chaque adhérent. Il suffit de cocher la case souhaitée pour chacun des votes prévus. En fin de réunion, le bulletin sera déposé dans l'urne située à la sortie de la salle. Suivra le dépouillement.

2 Rapport Moral (lecture, discussion, vote)

J. BRISOT procède à la lecture de ce *Rapport Moral*

(Voir le document joint à la brochure)

Il demande s'il y a des remarques ou des questions sur ce rapport moral. Pas de questions.

Il précise que le Rapport Moral est soumis au vote et invite les adhérents à y procéder.

3 Compte-Rendu d'Activité

S. DUBERNAT-SIRE, Secrétaire Générale, présente le Compte-Rendu d'activité.

La MJC de CARCASSONNE, c'est quoi ?

C'est une Association d'Éducation Populaire qui est ouverte à toutes les personnes valides ou en situation de handicap sans discrimination.

La présentation des Adhérents s'appuie sur une vidéo-projection pour la saison 2023/ 2024.

▪ **Qui sont nos Adhérents ?**

Vous pouvez le voir sur le graphique qui est projeté.

711 Adhérents pour 765 participants aux divers ateliers (certains Adhérents pratiquent plusieurs activités).

Ce sont 479 femmes et 232 hommes.

L'âge des Adhérents s'échelonne de 4 ans à plus de 90 ans.

Nous comptons 168 jeunes qui sont mineurs, 543 sont majeurs.

Les statistiques s'accordent pour conclure que les femmes ont une espérance de vie plus longue que celle des hommes. Notre schéma confirme toujours cette conclusion.

Ces Adhérents se ventilent dans les divers ateliers.

▪ **D'où viennent-ils ?**

La Communauté d'Agglomération du Carcassonnais compte 81 communes ventilées en 9 composantes depuis le mois de janvier 2020.

59 % d'adhérents sont issus de la ville de Carcassonne. En 2023, nous étions à 56 %.

30 % viennent du reste de l'Agglomération comme en 2023.

Les plus nombreux viennent de Trèbes et de Villemoustaussou.

11 % viennent de l'extérieur de l'Agglomération, 14 % en 2023 (en baisse).

Davantage de Carcassonnais viennent à la MJC.

▪ **Que pratiquent-ils ?**

A chaque nouvelle rentrée, la MJC est en continuel renouvellement.

Les activités et ateliers sont majoritairement animés par des bénévoles au service des personnes valides ou en situation de handicap. Les Adhérents viennent partager entre amis ou en famille leur passion et leur savoir-faire en toute convivialité. Ils ont tout un panel d'activités et d'ateliers à leur disposition, décliné en huit thématiques :

L'ouverture sur le monde pour ceux qui veulent apprendre des langues, des arts ou des cultures étrangères

Les Jeux de l'Esprit pour ceux qui souhaitent développer la mémoire, se concentrer, réfléchir, calculer

Les Arts plastiques pour ceux qui aiment peindre, réaliser des œuvres pour leur intérieur personnel

Les Sciences et Technologies pour ceux qui veulent communiquer, comprendre les événements

Les Pratiques Sportives pour ceux qui aiment bouger, pratiquer un sport, se maintenir en forme

Les Musiques et Danses pour les mélomanes qui souhaitent partager leur passion, danser seul ou en groupe

Le Théâtre pour ceux qui veulent monter sur les planches et jouer le rôle de leur héros préféré

La Lecture et l'Écriture pour ceux qui ont une âme de poète ou qui tiennent leur journal privé.

Nous n'allons pas énumérer la cinquantaine d'activités, ce serait trop long et nous le regrettons. Vous les retrouvez dans la brochure qui est remise avec les commentaires.

La saison 2023 / 2024 se résume en chiffres :

- **45 activités par semaine**

- **61 ateliers**
- **84 séances par semaine**
- **204 h ateliers par semaine**
- **Plus de 127 bénévoles**
- **Plus de 36 330 heures d'animation, ce qui correspond à 20 Equivalents Temps Plein.**

Le coût de ce bénévolat est estimé à 550 000 €.

Nous venons d'évoquer ce qui se fait toutes les semaines et, en plus, **des temps forts ouverts à tous sur la ville** viennent jalonner et valoriser l'activité de la MJC comme vous pouvez le constater dans le défilé d'illustrations : des rencontres, des manifestations, des stages, des tournois, des expositions, des soirées ...

Ce défilé n'est pas exhaustif. Nous ne venons d'illustrer que quelques temps forts ; d'autres, tout aussi passionnants, jalonnent la saison 2023 / 2024, mais nous ne pouvons pas les énumérer tous par manque de temps, ce que nous regrettons.

L'activité de la MJC est très riche, amicale. Elle favorise le rayonnement de notre Association sur la ville.

De plus, la MJC accompagne des Jeunes, services civiques ou autres, dans leur formation et sert de tremplin, parfois, pour l'entrée sur le marché du travail.

Vous voyez bien que chacun trouve sa place et ne s'ennuie pas dans notre Maison. Elle tisse le lien social et le vivre ensemble par la mixité sociale dans le respect des différences des autres, d'une société inclusive.

Nous avons vu ci-dessus que la hausse des Adhérents était importante notamment chez les Jeunes. Des pistes ont été mises en place et nous commençons à voir leur effet.

Elles constituent le **PROJET ASSOCIATIF 2022 /2025** de la MJC qui est notre feuille de route.

Sandrine, notre Directrice, apporte quelques précisions :

Il est composé de trois orientations :

1 : LA COMMUNICATION

L'Objectif Général est d'améliorer notre communication interne et externe.

Le site internet de la MJC a été rénové, actualisé, développé.

Comme nous ne maîtrisons pas la complexité des moyens de communication, un salarié, Maxime, suit la formation sur les outils de communication "Bachelor Communication Digitale et Community Manager".

Des newsletters trimestrielles sont envoyées à tous les Adhérents.

Nous sommes présents sur les réseaux sociaux : Instagram et Facebook.

La charte graphique permet d'identifier la MJC sur les réseaux sociaux grâce à ses couleurs qui sont le bleu et le jaune.

2 : L'ACCUEIL

L'Objectif Général est de dynamiser le lieu de rencontre de la MJC : la Cafétéria.

Cet Objectif global sera atteint à la fin des travaux.

3 : LA JEUNESSE

L'Objectif Général est de développer des actions en direction des Jeunes et de favoriser leur intégration dans le fonctionnement démocratique de la MJC et plus largement au niveau local.

*L'embauche, en septembre 2022, d'un animateur socio-culturel, **Julien**, a permis de faire venir les Jeunes à la MJC, notamment ceux de 15 / 25ans.*

Le 1^{er} septembre 2023, une programmation ponctuelle et estivale a été mise en place sans grand succès. Au cours du mois de septembre 2023, est créé le lieu de vie : BAZAR'CAFET.

Les Jeunes viennent pour se rencontrer, échanger, travailler.

La MJC est ouverte à la pause méridienne entre 12 h et 12 h 30.

L'activité Grabuge met des jeux de société à disposition des Jeunes.

Un écran connecté est mis en place.

La communication est développée.

Plus de 1500 Jeunes viennent à la MJC.

Une vingtaine de Jeunes sont accompagnés.

8 Jeunes sont inscrits à la MJC. 10 en moyenne à midi.

2 stagiaires ont bénéficié de la bourse au permis de conduire mise en place par la Municipalité.

Ce Projet reçoit des financements ou des subventions de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative), de la Jeunesse d'Éducation Populaire, du Promeneur du Net, et de la ville de Carcassonne.

Il est également en partenariat avec la MLOA (Mission Locale de l'Ouest Audois), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Le Comité Local de la Parentalité, la Maison des Adolescents, Farandole, le Bureau des Étudiants de l'IUT (Institut Universitaire de Technologie), l'Université de Perpignan.

C'est ainsi que se termine la présentation de ce Compte-Rendu d'Activité pour la saison 2023 /2024.

J. BRISOT remercie la Secrétaire Générale et la Directrice pour la présentation de ce Compte-Rendu d'Activité.

J. BRISOT demande s'il y a des questions. Pas de questions.

Il est rappelé que ce Compte-Rendu ne se vote pas.

4 Rapport Financier : exercice 2023 (Compte de Résultat, Bilan, Rapport du Commissaire aux Comptes, discussion, vote)

La parole est donnée à Y. COUVREUR, Trésorier Adjoint.

Compte de Résultat (voir brochure)

Y. COUVREUR lit le Compte de Résultat qui s'appuie sur une vidéo-projection pour permettre une meilleure compréhension des différents éléments de ce Compte de Résultat.

J. BRISOT remercie Y. COUVREUR pour cette lecture détaillée et demande s'il y a des questions.

Une jeune Adhérente : "*quand on parle de Produits, c'est quoi les Produits ?*"

Le Président : "*Les Produits sont des sommes d'argent qui rentrent dans les caisses de la MJC pour financer son fonctionnement. Par exemple la subvention municipale, les adhésions, les cotisations, les participations financières lors des manifestations*

A l'inverse, on appelle les Charges, les sommes d'argent que l'on dépense pour financer ce même fonctionnement. Par exemple les salaires et les charges du Personnel, les Assurances, les licences sportives

Un Adhérent : "*Compte tenu du déficit important, quelles mesures ont été prévues ?*"

Le Président : "*Bien sûr, le déficit est important mais comme cela a été précisé ce déficit est directement lié à une hausse des charges qui ont un caractère exceptionnel c'est-à-dire spécifique à*

l'année 2023. En effet, l'indemnité de départ à la retraite d'une de nos employées a été de 50 369 €, toutes charges confondues. De même la rupture conventionnelle d'une autre employée a eu un coût de 3 857 €. Tout ajouté cela nous ramène à une somme de 54 226 €. Si l'on rapproche cette somme au déficit d'exploitation qui est de - 48 050 €, on constate que, sans ces charges, le résultat d'exploitation aurait été beaucoup moins déficitaire. Bien sûr, si cette situation devait se reproduire plusieurs années consécutivement, notre trésorerie ne le supporterait pas. Mais tel ne sera le cas !

Bilan (voir brochure)

Y. COUVREUR donne la lecture du bilan.

J. BRISOT demande s'il y a des questions.

Comme il n'y a pas de questions, il rappelle que ce Compte de Résultat et ce Bilan sont soumis au vote de l'Assemblée. Mais avant de procéder au vote, nous devons écouter le Rapport du Commissaire aux Comptes.

Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Alexis LOMBRY, Commissaire aux Comptes, prend la parole.

Au regard des règles comptables en vigueur, les comptes sont réguliers et sincères et ont pu être certifiés. Bien sûr ce déficit de - 48 050 € ne doit pas se poursuivre pendant 2 ou 3 ans. Cependant, un retour à l'équilibre devrait se produire parce que les charges constatées en 2023 ne sont pas récurrentes.

J. BRISOT remercie Monsieur LOMBRY tout en précisant l'importance d'une vigilance accrue pour les années à venir. Il remercie également Madame Élodie BATAILLÉ qui nous guide dans la gestion comptable de notre Maison.

Après l'aval du Commissaire aux Comptes, le Président rappelle que nous pouvons procéder au vote du Compte de Résultat et du Bilan.

5 Budget prévisionnel 2024

Y. COUVREUR commente ce Budget prévisionnel 2024 (voir brochure).

L'élaboration d'un Budget Prévisionnel est un exercice financier difficile mais obligatoire parce qu'il doit être présenté en Assemblée Générale et être joint aux dossiers de demandes de subventions à nos partenaires. Élaboré au mois d'octobre pour l'année suivante, il s'appuie souvent sur des prévisions qui, par définition, ajoute de l'incertitude sur les éléments annoncés.

C'est le tableau de bord et il reste la référence pour notre Association.

J. BRISOT demande s'il y a des questions.

Il n'y a pas de questions.

Il remercie le Trésorier-Adjoint et rappelle que le Budget Prévisionnel n'est pas soumis au vote.

6 Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

Le Président rappelle que le mandat du Commissaire aux Comptes doit être réexaminé tous les 6 ans. Le mandat actuel ayant été adopté lors de l'Assemblée Générale 2018, il faut donc procéder à son renouvellement. Le Conseil d'Administration a validé la proposition "qu'un nouveau mandat avec la

"Société Bonnefoy et Associés" représentée par M Alexis LOMBRY soit reconduit pour une durée de 6 ans".

La proposition du Conseil d'Administration est soumise au vote de l'Assemblée Générale.

J. BRISOT demande donc à l'Assemblée de procéder au vote sur cette proposition.

7 Renouvellement du Tiers Sortant du Conseil d'Administration

J. BRISOT rappelle que le Conseil d'Administration est composé actuellement de 28 membres et qu'il est renouvelé par tiers chaque année.

Il donne la liste des neuf membres sortants :

- Mesdames Line ALLABERT, Claire LANDRE, Valérie PLET, Estelle SIRE-YVONNOU.

MM. André FINOT, Jean GRULET, Christophe LECOMTE-PIGEARD, Yannick TICHANT, Mikaël YVONNOU.

Renouvellent leur candidature :

- Mesdames Line ALLABERT, Claire LANDRE, Valérie PLET, Estelle SIRE-YVONNOU.

- MM. Jean GRULET, Christophe LECOMTE-PIGEARD, Mikaël YVONNOU.

Trois nouvelles candidatures ont été enregistrées

- Anne BOCHE, Sylvie VIDAL, Henri CROS

Au total 10 candidatures ont été enregistrées pour 12 postes à pourvoir, ce qui laisserait à 28 membres le nombre d'Administrateurs.

Avant de passer au vote, le Président évoque le départ du CA de trois de nos Administrateurs :

André FINOT, Vincenzo MATTIUZZI, Yannick TICHAND.

Le Président invite l'Assemblée à procéder au vote.

8 Tarifs Adhésions

J. BRISOT rappelle les montants actuels de l'Adhésion.

➤ **48 € pour les majeurs**

➤ **33 € pour les mineurs et pour les Étudiants**

Comme le précise nos statuts, l'examen du tarif de l'Adhésion est un point obligatoire dans notre Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration propose à l'AG de maintenir les mêmes tarifs pour l'année 2024- 2025.

J. BRISOT demande à l'Assemblée de procéder au vote sur la proposition de CA.

9 Questions diverses

Aucune question diverse écrite n'a été enregistrée.

10 Allocutions des invités

J. BRISOT donne la parole à **Marc AUZEVILLE** qui déclare : « *Je suis très heureux d'être présent à cette Assemblée Générale qui est un moment important. Nous vivons une transformation sociale avec de plus en plus de personnes différentes et l'Éducation Populaire est une des clés du vivre ensemble. Les valeurs citoyennes sont à mettre en pratique. Il est important de lutter contre la haine et c'est bien là que nous constatons l'utilité des projets MJC.*

J'adresse mes remerciements à la Municipalité".

Il remercie également le Président, le Conseil d'Administration, la Directrice Sandrine et l'ensemble des salariés pour la tenue de cette Assemblée Générale qui est exemplaire.

J. BRISOT remercie Marc AUZEVILLE pour ces paroles bienveillantes.

Il donne la parole à Madame Delphine GIACOMETTI qui représente Monsieur le Maire et qui déclare :
"Monsieur le Maire m'a chargé de vous saluer et je le fais bien volontiers. La MJC est une grande maison. C'est un bel outil de travail avec un renouvellement permanent de ses Adhérents. Concernant la situation financière actuelle, je suis sûre que la prochaine année sera meilleure.

Je salue les bénévoles qui s'investissent pour la communauté sans oublier l'attention toute particulière que vous portez au handicap"

Elle nous souhaite une très belle journée.

Elle annonce que le Forum des Associations se tiendra le **samedi 7 septembre 2024** au **Square André Chénier**.

J. BRISOT remercie Madame Delphine GIACOMETTI pour son intervention et pour l'aide qu'elle nous apporte tout au long de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, **J. BRISOT** rappelle aux Adhérents de procéder au vote en déposant leur bulletin de vote dans l'urne qui est à la sortie de la salle.

Nous allons prolonger cette Assemblée Générale par un moment que nous souhaitons convivial.

J. BRISOT invite les personnes présentes à se retrouver autour de l'apéritif et du buffet dinatoire qui seront servis dans la cour.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Voici les résultats des votes soumis aux Adhérents dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire de la MJC de Carcassonne

Résultat des votes

Compte-Rendu de l'A.G du 17 juin 2023	Adopté
Rapport Moral	Adopté
Rapport Financier	Adopté
Renouvellement mandat Commissaire aux comptes	Adopté
Tiers Sortant 2024	Les 10 candidats sont élus
Adhésion 2024-2025	Adopté

La Secrétaire Générale

La Trésorière

Le Président

Suzanne DUBERNAT-SIRE

Catherine CIALA

Joseph BRISOT